

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1968 B 00019

Numéro SIREN : 788 040 921

Nom ou dénomination : GROUPE LA BREGERE

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2020 sous le numéro de dépôt 2721

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA BREGERE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 1 RUE MAX BAREL		24750 BOULAZAC		
Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 78804092100017		Néant ☐		
		Exercice N clos le, 30 09 2019		
		N-1 30 09 2018		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	173 989	1 823
	Fonds commercial (I) AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	482 883	539 600
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	Terrains AN	AO		
	Constructions AP	AQ	180 563	9 489
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	213 511	40 427
Immobilisations en cours AV	AW			
Avances et acomptes AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CU	CV	338 162	338 162
	Créances rattachées à des participations BB	BC	1 141 386	1 262 406
	Autres titres immobilisés BD	BE	457	457
	Prêts BF	BG		
	Autres immobilisations financières* BH	BI		
	TOTAL (II) BJ	BK	568 064	2 192 363
	Matières premières, approvisionnements BL	BM	19 905	19 218
	En cours de production de biens BN	BO		
	En cours de production de services BP	BQ		
ACTIF CIRCULANT	Produits intermédiaires et finis BR	BS		
	Marchandises BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	148 660	1 551 600
	Autres créances (3) BZ	CA	279 779	372 854
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	1 001 476	450 000
	Disponibilités CF	CG	1 485 693	1 471 635
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	47 133	39 058
	TOTAL (III) CJ	CK	148 660	3 904 365
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	716 724	6 096 729
		CP	80 000	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CR		
Clause de réserve de propriété *		Créances :		

BILAN APPROUVÉ PAR ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14.09.2020
CERTIFIÉ VÉRIFIABLE
LE PRÉSIDENT

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA BREGERE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :636...000.....)	DA	636 000	636 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Reserve légale (3)	DD	63 600	63 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 894 972	2 701 644
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	232 256	193 329
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 826 829	3 594 572
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 347 056	1 338 795
	Dettes fiscales et sociales	DY	901 760	876 704
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	29 577	16 756
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	320 689	269 901
	TOTAL (IV)	EC	2 599 081	2 502 157
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 425 910	6 096 729
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 599 081	2 502 157
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EI		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		GROUPE LA BRÉGERE				Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	5 521 069	FH		FI	5 521 069
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 521 069	FK		FL	5 521 069	5 265 179
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO		2 739	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	63 770	13 656	
	Autres produits (1) (11)				FQ	813	149	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 585 651
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(687)	(41)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	2 569 605	2 455 660	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	77 929	80 649	
	Salaires et traitements*				FY	1 877 073	1 875 965	
	Charges sociales (10)				FZ	721 903	703 361	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions*	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	23 525	36 394		
				GB				
			GC	57 260	52 790			
			GD					
	Autres charges (12)				GE	16 030	247	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 342 638
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	243 014	76 697
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GII		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	139 957	157 666	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	438	336	
	Total des produits financiers (V)				GP	140 395	158 002	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	140 395	158 002
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	383 409	234 699

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA BREGERE

Neant ☐

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA BREGERE

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									IIA	2 753	310	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									IIC		10 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									IID	2 753	10 310	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									IIIE	21 175	1 147	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									IIIF	56 717	1 435	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									IIIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									IIII	77 892	2 582	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										IIII	(75 139)	7 727	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IIJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										IIK	76 013	49 098	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										IIIL	5 728 799	5 450 034	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										IIIM	5 496 542	5 256 706	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										IIIN	232 256	193 329	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								IIIO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							IIY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IIIG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							IIIP			
			- Crédit bail immobilier							IIQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IIII			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IIJ	16 475	18 805	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IIK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IIIX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								IIIC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								IIID			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	16 018	2 806	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										77 892		2 753	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

LA SOCIÉTÉ A CHOISI LE REGIME FISCAL SUIVANT :

Le régime fiscal choisi est : ☒ Régime normal ☐ Régime micro ☐ Régime des sociétés nouvelles ☐ Régime des sociétés de personnes ☐ Régime des sociétés de capitaux ☐ Régime des sociétés de personnes et de capitaux ☐ Régime des sociétés de personnes et de capitaux et des sociétés de personnes et de capitaux

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

GROUPE LA BREGERE

1 RUE MAX BAREL

24750 BOULAZAC

ANNEXE DU 01/10/2018 AU 30/09/2019

GROUPE LA BREGERE

1 Rue Max Barel

24750 BOULAZAC

05 53 53 60 27

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société a acquis 100% du capital de 3 sociétés en date du 7 décembre 2019 pour une valeur globale de 3 500 000 €, financés par un emprunt bancaire de 2 000 000 € remboursable sur 7 ans et un emprunt de 1 350 000 € remboursable en avril 2020. La garantie de l'emprunt de 2 000 000 € est un nantissement des actions des sociétés acquises.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 57 794 € au titre de 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 77 990 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	8 605
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	47 016
- recrutement :	4 114
- prospection de nouveaux marchés :	7 500
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	10 755
Total	77 990

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	714 631		995
Constructions sur sol d'autrui	88 283		
Installations générales agencements aménagements des constructions	98 210		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	269 098		7 610
TOTAL	455 592		7 610
Autres participations	338 162		
Autres titres immobilisés	457		
TOTAL	338 619		
TOTAL GENERAL	1 508 841		8 605

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		56 717	658 909	658 909
Constructions sur sol d'autrui			88 283	88 283
Installations générales agencements aménagements constr.			98 210	98 210
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		34 345	242 363	242 363
TOTAL		34 345	428 857	428 857
Autres participations			338 162	338 162
Autres titres immobilisés			457	457
TOTAL			338 619	338 619
TOTAL GENERAL		91 062	1 426 384	1 426 384

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	173 207	782		173 989
Constructions sur sol d'autrui	88 283			88 283
Installations générales agencements aménagements constr.	88 721	3 559		92 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	228 672	19 184	34 345	213 511
TOTAL	405 676	22 743	34 345	394 074
TOTAL GENERAL	578 884	23 525	34 345	568 064

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	782				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	3 559				
Matériel de bureau informatique mobilier	19 184				
TOTAL	22 743				
TOTAL GENERAL	23 525				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	139 152	57 260	47 752		148 660
TOTAL	139 152	57 260	47 752		148 660
TOTAL GENERAL	139 152	57 260	47 752		148 660
Dont dotations et reprises d'exploitation		57 260	47 752		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 141 386	80 000	1 061 386
Autres créances clients	1 740 876	1 740 876	
Personnel et comptes rattachés	1 200	1 200	
Impôts sur les bénéfices	26 753	26 753	
Taxe sur la valeur ajoutée	225 683	225 683	
Débiteurs divers	26 143	26 143	
Charges constatées d'avance	47 133	47 133	
TOTAL	3 209 174	2 147 788	1 061 386

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 347 056	1 347 056		
Personnel et comptes rattachés	336 521	336 521		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	227 442	227 442		
Taxe sur la valeur ajoutée	302 874	302 874		
Autres impôts taxes et assimilés	34 923	34 923		
Autres dettes	29 577	29 577		
Produits constatés d'avance	320 689	320 689		
TOTAL	2 599 081	2 599 081		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	289.0909	2 200			2 200

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Rachats de clientèles	482 883			482 883	
Total	482 883			482 883	

Les valeurs figurant en "autres immobilisations incorporelles" correspondent au prix d'acquisition des clientèles d'expertise comptable et droits de présentation. Leur montant ferait l'objet d'une dépréciation si les avantages économiques futurs que leur détention génère devenaient inférieurs à leur valeur comptable brute. Une clientèle acquise ne générant plus aucun flux de trésorerie a été soldée pour 56 717 €.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Aucun indice de perte de valeur n'a été décelé sur les titres de participation.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.
Aucune dépréciation n'est nécessaire à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	46 701
Autres créances	6 935
Total	53 635

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 065 649
Dettes fiscales et sociales	514 893
Autres dettes	21 950
Total	1 602 493

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	47 133
Total	47 133
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	320 689
Total	320 689

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services aux entreprises et autres entités éco	5 521 069
Total	5 521 069

Répartition par secteur géographique	Montant
France	5 521 069
Total	5 521 069

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	44
Total	47

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		16 475

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	383 409	99 272
Résultat exceptionnel (hors participation)	75 139-	21 039-
Résultat comptable (hors participation)	232 256	78 233

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 277 €, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 277 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Une caution a été octroyée à la Banque Tarneaud pour garantir l'emprunt ayant permis le financement de l'immeuble des bureaux de Boulazac, contracté par la SCI La Brégère, filiale à 100%. D'un montant initial de 1 500 000 €, cet emprunt a été soldé en 2018.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		157 279
Indemnités actualisées de départ en retraite	157 279	
Total (1)		157 279

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Totalité des salariés	Totalité des échéances	157 279
Engagement total		157 279

Hypothèses de calculs retenues

La méthode utilisée pour le calcul des engagements d'IFC repose sur les hypothèses suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- table de mortalité TV88/90
- taux de rotation de 15% constant jusqu'à 40 ans et 2% au delà pour l'ensemble des salariés
- taux d'inflation 2% pour l'ensemble des salariés
- taux d'actualisation 1,50%
- taux de cotisations sociales : 40,53%
- méthode de calcul : rétrospective prorata temporis

« GROUPE LA BRÉGERE »

***SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 636.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : Rue Max Barel – La Brégère
BOULAZAC (Dordogne)***

788 040 921 R.C.S PERIGUEUX

**AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Aux termes de la quatrième résolution, il est prévu d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 232.255,48 € en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au titre des trois derniers exercices.

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 Septembre 2020**

**QUATRIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat proposée par le Président et décide en conséquence d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 232.255,48 € en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LE PRÉSIDENT
M. Hervé MARTRECHARD



GROUPE LA BREGERE

SAS au capital de 636 000 euros

Rue Max Barel

24750 BOULAZAC

R.C.S. PERIGUEUX 788 040 921

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ***Exercice clos le 30 septembre 2019***



26, avenue du Lioran - BP 14 – 15100 SAINT-FLOUR – www.acf-expertise.fr

ACF SAS au capital de 266 000 euros – R.C.S. Aurillac 398 804 526 - APE 6920Z

Société d'expertise comptable et de Commissaires Aux Comptes inscrite au tableau de l'ordre de la Région Auvergne
Membre de la Compagnie Régionale de Riom



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

Aux associés de la société GROUPE LA BREGERE SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE LA BREGERE SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 7 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 7 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

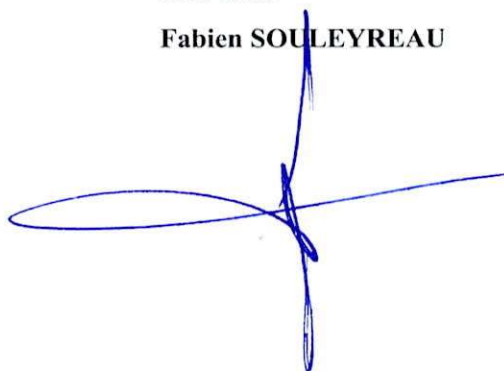
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Flour

Le 8 septembre 2020

ACF SAS

Fabien SOULEYREAU



Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Riom

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	176 026	173 989	2 037	1 823	213	11.69
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	482 883		482 883	539 600	56 717-	10.51-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	186 493	180 563	5 930	9 489	3 559-	37.51-
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	242 363	213 511	28 852	40 427	11 574-	28.63-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	338 162		338 162	338 162		
	Créances rattachées à des participations	1 141 386		1 141 386	1 262 406	121 019-	9.59-
	Autres titres immobilisés	457		457	457		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 567 771	568 064	1 999 707	2 192 363	192 656-	8.79-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	19 905		19 905	19 218	687	3.58
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 740 876	148 660	1 592 216	1 551 600	40 616	2.62
	Autres créances	279 779		279 779	372 854	93 075-	24.96-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	1 001 476		1 001 476	450 000	551 476	122.55
	Disponibilités	1 485 693		1 485 693	1 471 635	14 058	0.96
	Charges constatées d'avance (3)	47 133		47 133	39 058	8 075	20.67
	Total III	4 574 863	148 660	4 426 203	3 904 365	521 837	13.37
	Frais d'émission d'obligations (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion des actifs (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (VII)	7 142 633	716 724	6 425 910	6 096 729	329 181	5.40

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

80 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 636 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	636 000	636 000		
	Réserves				
	Réserve légale	63 600	63 600		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 894 972	2 701 644	193 329	7.16
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	232 256	193 329	38 928	20.14
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 826 829	3 594 572	232 256	6.46
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 347 056	1 338 795	8 261	0.62
	Dettes fiscales et sociales	901 760	876 704	25 055	2.86
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	29 577	16 756	12 821	76.52
	Produits constatés d'avance (1)	320 689	269 901	50 788	18.82
	Total IV	2 599 081	2 502 157	96 925	3.87
	Ecart de conversion passif (1)				
	TOTAL GENERAL (V = I + II + III + IV)	6 425 910	6 096 729	329 181	5.40

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 599 081 2 502 157

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	5 521 069		5 521 069	5 265 179	255 890	4.86
Chiffre d'affaires NET	5 521 069		5 521 069	5 265 179	255 890	4.86
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				2 739	2 739-	100.00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			63 770	13 656	50 114	366.96
Autres produits			813	149	664	446.02
Total des Produits d'exploitation (I)			5 585 651	5 281 723	303 929	5.75
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			687-	41-	646-	NS
Autres achats et charges externes *			2 569 605	2 455 660	113 945	4.64
Impôts, taxes et versements assimilés			77 929	80 649	2 720-	3.37-
Salaires et traitements			1 877 073	1 875 965	1 108	0.06
Charges sociales			721 903	703 361	18 542	2.64
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			23 525	36 394	12 869-	35.36-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			57 260	52 790	4 470	8.47
Dotations aux provisions						
Autres charges			16 030	247	15 783	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			5 342 638	5 205 025	137 612	2.64
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			243 014	76 697	166 317	216.85
Quotes-parts de Résultat sur non affectées en commun						
Bénéfice attribué ou perte (transfert en commun)						
Perte supportée						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	139 957	157 666	17 709-	11. 23-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	438	336	102	30. 27
Total V	140 395	158 002	17 607-	11. 14-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	140 395	158 002	17 607-	11. 14-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	383 409	234 699	148 709	63. 36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 753	310	2 443	788. 98
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		10 000	10 000-	100. 00-
Total VII	2 753	10 310	7 557-	73. 30-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 175	1 147	20 027	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56 717	1 435	55 282	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	77 892	2 582	75 309	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	75 139-	7 727	82 866-	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	76 013	49 098	26 915	54. 82
Total des produits (I+V+VII+X)	5 728 799	5 450 034	278 764	5. 11
Total des charges (II+III+IV+VI+VIII)	5 496 542	5 256 706	239 836	4. 56
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	232 256	193 329	38 928	20. 14

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

16 475

18 805

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société a acquis 100% du capital de 3 sociétés en date du 7 décembre 2019 pour une valeur globale de 3 500 000 €, financés par un emprunt bancaire de 2 000 000 € remboursable sur 7 ans et un emprunt de 1 350 000 € remboursable en avril 2020. La garantie de l'emprunt de 2 000 000 € est un nantissement des actions des sociétés acquises.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 57 794 € au titre de 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE par l'entreprise

Le CICE a permis le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 57 794 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	8 605
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	47 016
- recrutement :	4 114
- prospection de nouveaux marchés :	7 500
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	10 755
Total	77 990

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	714 631		995
Constructions sur sol d'autrui	88 283		
Installations générales agencements aménagements des constructions	98 210		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	269 098		7 610
TOTAL	455 592		7 610
Autres participations	338 162		
Autres titres immobilisés	457		
TOTAL	338 619		
TOTAL GENERAL	1 508 841		8 605



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		56 717	658 909	658 909
Constructions sur sol d'autrui			88 283	88 283
Installations générales agencements aménagements constr.			98 210	98 210
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		34 345	242 363	242 363
TOTAL		34 345	428 857	428 857
Autres participations			338 162	338 162
Autres titres immobilisés			457	457
TOTAL			338 619	338 619
TOTAL GENERAL		91 062	1 426 384	1 426 384

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	173 207	782		173 989
Constructions sur sol d'autrui	88 283			88 283
Installations générales agencements aménagements constr.	88 721	3 559		92 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	228 672	19 184	34 345	213 511
TOTAL	405 676	22 743	34 345	394 074
TOTAL GENERAL	578 884	23 525	34 345	568 064

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	782				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	3 559				
Matériel de bureau informatique mobilier	19 184				
TOTAL	22 743				
TOTAL GENERAL	23 525				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	139 152	57 260	47 752		148 660
TOTAL	139 152	57 260	47 752		148 660
TOTAL GENERAL	139 152	57 260	47 752		148 660
Dont dotations et reprises d'exploitation		57 260	47 752		



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 141 386	80 000	1 061 386
Autres créances clients	1 740 876	1 740 876	
Personnel et comptes rattachés	1 200	1 200	
Impôts sur les bénéfices	26 753	26 753	
Taxe sur la valeur ajoutée	225 683	225 683	
Débiteurs divers	26 143	26 143	
Charges constatées d'avance	47 133	47 133	
TOTAL	3 209 174	2 147 788	1 061 386

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 347 056	1 347 056		
Personnel et comptes rattachés	336 521	336 521		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	227 442	227 442		
Taxe sur la valeur ajoutée	302 874	302 874		
Autres impôts taxes et assimilés	34 923	34 923		
Autres dettes	29 577	29 577		
Produits constatés d'avance	320 689	320 689		
TOTAL	2 599 081	2 599 081		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	289.0909	2 200			2 200

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Rachats de clientèles	482 883			482 883	
Total	482 883			482 883	

Les valeurs figurant en "autres immobilisations incorporelles" correspondent au prix d'acquisition des clientèles d'expertise comptable et droits de présentation. Leur montant ferait l'objet d'une dépréciation si les avantages économiques futurs que leur détention génère devenaient inférieurs à leur valeur comptable brute. Une clientèle acquise ne générant plus aucun flux de trésorerie a été soldée pour 56 717 €.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle nette relative de l'exercice.

Aucun indice de perte de valeur n'a été décelé sur les titres de participation.

OCF
Audit Comptable et Fiscalité
Expert-comptable
26 Avenue du Liban - 15100 STE-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
305 604 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.
Aucune dépréciation n'est nécessaire à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	46 701
Autres créances	6 935
Total	53 635

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 065 649
Dettes fiscales et sociales	514 893
Autres dettes	21 950
Total	1 602 493

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	47 133
Total	47 133
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	320 689
Total	320 689



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services aux entreprises et autres entités éco	5 521 069
Total	5 521 069

Répartition par secteur géographique	Montant
France	5 521 069
Total	5 521 069

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	44
Total	47

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		16 475

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	383 409	99 272
Résultat exceptionnel (hors participation)	75 139-	21 039-
Résultat comptable (hors participation)	232 256	78 233

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 277 €, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 277 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Une caution a été octroyée à la Banque Tarneaud pour garantir l'emprunt ayant permis le financement de l'immeuble des bureaux de Boulazac, contracté par la SCI La Brégère, filiale à 100%. D'un montant initial de 1 500 000 €, cet emprunt a été soldé en 2018.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		157 279
Indemnités actualisées de départ en retraite	157 279	
Total (1)		157 279

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Totalité des salariés	Totalité des échéances	157 279
Engagement total		157 279

Hypothèses de calculs retenues

La méthode utilisée pour le calcul des engagements d'IFC repose sur les hypothèses suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- table de mortalité TV88/90
- taux de rotation de 15% constant jusqu'à 40 ans et 2% au delà pour l'ensemble des salariés
- taux d'inflation 2% pour l'ensemble des salariés
- taux d'actualisation 1,50%
- taux de cotisations sociales : 40,53%
- méthode de calcul : rétrospective prorata temporis



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à plus de 50% - S.P.C.E. - Participations détenues en plus de 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises - Participations non reprises	7 700	23 140	100.00	27 000	27 000			37 257	1 638	

